



RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS



RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIF SPECIAL N° 6 (DELEGATION DE SIGNATURE)

ANNÉE : 2007

DIFFUSE LE
9 août 2007

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS DE LA LOZÈRE
RECUEIL SPECIAL N° 6 - DELEGATION DE SIGNATURE

Sommaire

1. Déléation de signature	2
1.1. Déléation de signature n°45/02/07/2007 de M. Didier LALLEMAND, Trésorier-Payeur Général de la Lozère	2

1. Délégation de signature

1.1. Délégation de signature n°45/02/07/2007

TRESORERIE GENERALE DE LA LOZERE

Délégations de signature de **M. Didier LALLEMAND** Trésorier-Payeur Général de la Lozère n°45/07/2007

Je soussigné, nommé par décret du Président de la République en date du 22 décembre 2005 Trésorier-Payeur Général de la Lozère, et installé dans mes fonctions le 3 janvier 2006, j'ai modifié les délégations de signature dans les conditions détaillées ci-après, à compter du 02/07/2007 :

I - DELEGATIONS GENERALES

Mme Corinne FALQUES

Directrice Départementale, Fondée de Pouvoir,
reçoit mandat de me suppléer dans l'exercice de mes fonctions et de signer, seul ou concurremment avec moi, tous les actes relatifs à ma gestion et aux affaires qui s'y rattachent.

M. Laurent ALAPHILIPPE

Inspecteur Principal Auditeur du Trésor public

M. Didier PRANLONG

Receveur-percepteur du Trésor public,

M. Michel PAU

Inspecteur du Trésor public, chargé de mission, affaires économiques et communication,
reçoivent semblables pouvoirs à condition de n'en faire usage qu'en cas d'empêchement de ma part et de celle de Mme Corinne FALQUES, les tiers n'ayant toutefois pas à se faire justifier ces empêchements.

II - DELEGATIONS SPECIALES

M. Jean-Philippe PEYRE,

Inspecteur du Trésor public, chef du service " *Dépense - Contrôle Financier*",

M. Michel PAU,

Inspecteur du Trésor public, chargé de mission " *Affaires Economiques et Communication*",

M. Yves COQUEL,

Inspecteur du Trésor public, chef du service " *Comptabilité et Dépôts et services financiers*"

Mme Mireille VAZQUEZ,

Inspectrice du Trésor public, chef du service " *Collectivités et Etablissements Publics Locaux*",

M. Hugues ORTIS,

Inspecteur du Trésor public, responsable de la division affaires générales, chef du service gestion des ressources humaines, de la gestion budgétaire et des affaires immobilières,

Mme Virginie BLANC, inspecteur du Trésor public, conseiller de la formation professionnelle, chargée des relations avec les usagers et de la communication interne, adjointe au responsable de la division affaires générales,

M. Philippe JARDEL, Inspecteur du Trésor public, chef du service « *Recouvrement* »,

M. Franck PUYOO-HIALLE,

Inspecteur du Trésor public, contrôleur de gestion et chargé de clientèle,

Mlle Anne POUDRE, inspectrice du Trésor public,
chargée de mission expertise financière, tutrice HELIOS

M. Julien MEYRAN, inspecteur du Trésor public, chargé de mission secteur public local et fiscalité directe locale,

Mlle Muriel NOLIBOIS, inspectrice du Trésor Public, responsable de la « *Cellule Qualité Comptable* », adjointe au chargé de mission « *Affaires Economiques et Communication* »

sont habilités à signer:

les déclarations de recettes, les reçus de dépôts de fonds, de consignations, de valeurs inactives, les constitutions de caution, les significations d'huissier, les oppositions, les certificats de non opposition, les mainlevées, ainsi que les documents suivants émanant de leurs services respectifs : bordereaux d'envoi, accusés de réception, documents statistiques, demandes de renseignements, lettres-types .

En outre, **M. Jean-Philippe PEYRE**, est habilité à signer les suspensions de paiement des ordonnateurs de dépenses de l'Etat.

EN OUTRE

M. Yves COQUEL et, en son absence :

Mme Arlette BEY et M. Gérard DOULCIER, contrôleurs du Trésor public sont habilités à signer les avis de visa, endos et acquits de tous chèques, les autorisations de paiement pour mon compte dans d'autres départements, les chèques sur le Trésor, la Banque de France ou les CCP, les ordres de paiement et documents comptables divers ;

M. Jean-Philippe PEYRE et, en son absence :

Mme Nathalie POUSSY contrôleur du Trésor public est habilitée à signer toute pièce relative au contrôle financier donnant lieu à avis favorable sans observation (mise en place des autorisations de programme, affectations, engagements), ainsi que les mentions de visa et de règlement des pièces justificatives de dépense, les états d'accord comptable de toute nature avec les ordonnateurs secondaires lorsqu'ils sont "*vis sans discordance*", ainsi que les rejets aux CNC (comptables non centralisateurs)

Mme Marie-Hélène ORTIS contrôleur du Trésor public et **Mme Josiane DAUDET**, Agent de recouvrement principal du Trésor public les mentions de visa et de règlement des pièces justificatives de dépense, les états d'accord comptable de toute nature avec les ordonnateurs secondaires lorsqu'ils sont "*vis sans discordance*" ; ainsi que les rejets aux CNC (comptables non centralisateurs)

M. Hugues ORTIS et, en son absence :

Mme Virginie BLANC,

inspectrice du Trésor public,

Mme Marie-Rose DELOR,

contrôleur principal du Trésor public,

sont habilités à signer les bons de commande, ordres de service, bons de livraison, convocations (commissions administratives paritaires locales, comité technique paritaire local, concours, examens, galops d'essai, actions de formation, visites médicales ...), les ordres de mission, les contrats d'embauche des stagiaires et vacataires, les décisions d'affectation des membres de l'équipe de remplacement, les demandes de congé des agents autres que de catégorie A ;

Mme Mireille VAZQUEZ et, en son absence :

Mme Marie-Thérèse BOUHOIR,

contrôleur du Trésor public,

sont habilités à signer les comptes de gestion sur chiffres, les bordereaux d'observations établis à la suite du visa sur chiffres et de la mise en état d'examen, les demandes d'admission en non-valeur des produits des CEPL, les procès-verbaux de vérification des régies locales, les comptes d'emploi et procès-verbaux de récolement des tickets et valeurs ;

M. Michel PAU,

est habilité à signer les divers avis sur l'octroi des primes et aides économiques consenties par l'Etat ;

M. Philippe JARDEL, et en son absence :

Mme Odile GALERA

contrôleur principal du Trésor public

sont habilités à signer : les états de taxe pour frais de poursuites, les actes de poursuites pour recouvrement des créances de l'Etat étrangères à l'impôt, les mainlevées correspondantes, les délais de paiement pour dettes inférieures à 1 500 euros, les déclarations de créances auprès des représentants

des créanciers et les certificats relatifs aux candidats à un marché public, et à viser les demandes de remboursements de frais bancaires des contribuables ;

Mlle Muriel NOLIBOIS, Inspectrice du Trésor public, *Responsable de la Cellule Qualité Comptable, chargée de mission.*

et en son absence : **M. Jean-Paul GUILLEMIN** contrôleur du Trésor public

Sont habilités à signer l'ensemble des documents formalisant leurs contrôles internes comptables de l'Etat de second niveau ainsi que les comptes rendus y afférents.

Par ailleurs

Mme Marie-Thérèse BOUHOIR, M. André COMBELASSE, Mme Marie-Hélène ORTIS, Mme Marie-Rose DELOR, Mme Odile GALERA, Mme Nathalie POUSSY, Mme Arlette BEY, Mlle Simone SEGUIN, M. Gérard DOULCIER, M. Jean-Paul GUILLEMIN.

contrôleurs principaux, contrôleurs du Trésor public,

Mme Josiane DAUDET, agent de recouvrement principal

Mlle Nathalie DOULCIER, agent du recouvrement

sont habilités à signer, en l'absence de leurs chefs de service respectifs, les déclarations de recettes, les reçus de dépôts de fonds, de consignations, de valeurs inactives, les constitutions de caution ainsi que tout bordereau d'envoi, accusé de réception, document statistique et demande de renseignement.

La présente délégation sera publiée au recueil des actes administratifs du département de la LOZERE

A Mende le 2 juillet 2007

Le Trésorier-Payeur Général de la Lozère,
Didier LALLEMAND